

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.



RAPPORT
ANNUEL DE MISE
EN ŒUVRE DU
PROGRAMME
OPÉRATIONNEL
FEDER-FSE
CENTRE-VAL
DE LOIRE
2014-2020



RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS
BILAN AU 31/12/2020

LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER-FSE

CENTRE-VAL DE LOIRE 2014-2020

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Centre-Val de Loire a été adopté fin 2014 par la Commission européenne. Le présent

document vient présenter un résumé à destination du grand public des actions sur la mise en œuvre de ce Programme jusqu'à fin 2020.

Le saviez-vous ?

Plus de 259,9 M€

C'est la dotation mobilisée par l'Union européenne au titre des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) pour accompagner la mise en œuvre de projets ayant un impact sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.



Comprendre les FESI et ce qui les compose :

1-FEDER

Plus de 181 M€

Le Fonds Européen de Développement Régional a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

En Centre-Val de Loire, il s'articule autour de cinq axes d'intervention :

AXE 1 : Une société de la connaissance Budget : 64,27 M€

Objectifs :

- Accroître les investissements et les compétences dans cinq domaines de recherche scientifique (Environnement, Santé et cosmétique, Énergie, Bâtiment et Tourisme).
- Accroître de 50 % le nombre d'entreprises innovantes.

AXE 2 : Une société porteuse d'emploi Budget : 32,26 M€

Objectifs :

- Stimuler, développer et pérenniser la création/reprise d'entreprises
- Préserver l'emploi dans l'industrie et l'artisanat.

AXE 3 : Une société numérique : infrastructures, usages et mutualisation Budget : 29,55 M€

Objectifs :

- Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit.
- Développer l'utilisation de nouveaux services numériques (e-education, e-santé...).

AXE 4 : Transition vers une économie faible en carbone Budget : 41,78 M€

Objectifs :

- Augmenter la production régionale en énergies renouvelables thermiques.
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

AXE 5 : Dans les quartiers urbains politique de la ville Budget : 6,87 M€

Objectifs :

- Accroître le nombre d'entreprises créées dans des structures dédiées.
- Réduire la consommation énergétique dans les logements sociaux.

Le FEDER est également doté d'un axe « Assistance Technique »

- Assurer la mise en œuvre du Programme Opérationnel.

Budget : 6,27 M€

2-FSE

Plus de 46,08 M€

Créé en 1957 par le traité de Rome, le **Fonds Social Européen** est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi. L'objectif premier du FSE est de soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés, étudiants etc.), prioritairement en direction des groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion.

AXE 6 : Une société apprenante et inclusive (FSE)

Budget : 43,7 M€

Objectifs :

- Développer les actions qualité au sein des CFA pour favoriser la réussite des apprentis en région Centre-Val de Loire.
- Coordonner les opérateurs de l'orientation à travers le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).
- Renforcer la qualification des demandeurs d'emploi via des actions de formation professionnelle.

Le FSE est également doté d'un axe « Assistance Technique »

- Assurer la mise en œuvre du Programme Opérationnel.

Budget : 2,38 M€

3-IEJ-FSE

AXE 7 : Accompagner les jeunes vers l'emploi

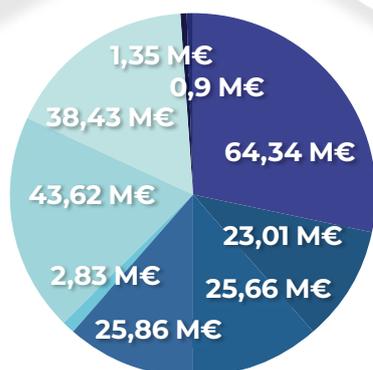
Budget : plus de 32,83 M€ (50 % FSE - 50 % IEJ)

Le fonds Initiative pour l'Emploi des Jeunes vise à l'accompagnement vers l'emploi et la formation des jeunes de moins de 26 ans sans emploi, ni en formation, ni en études. En Centre-Val de Loire, la priorité est donnée à la formation : insertion et qualification.



État d'avancement du Programme Opérationnel au 31/12/2020

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS AU TITRE DU PROGRAMME FEDER-FSE



- Axe 1 : 170 opérations, mobilisant 64,34 M€
- Axe 2 : 276 opérations, mobilisant 23,01 M€
- Axe 3 : 49 opérations, mobilisant 25,66 M€
- Axe 4 : 93 opérations, mobilisant 25,86 M€
- Axe 5 : 20 opérations, mobilisant 2,83 M€
- Axe 6 : 460 opérations, mobilisant 43,62 M€
- Axe 7 : 689 opérations, mobilisant 38,43 M€
- Axe 8 : 2 opérations, mobilisant 1,35 M€
- Axe 9 : 1 opération, mobilisant 0,9 M€

FSE

Le FSE, c'est 461 projets programmés, mobilisant 63,78 M€, soit 100 % de la maquette financière.

GRÂCE AU FSE :

435 projets ont été financés, permettant d'améliorer la qualité de l'apprentissage.

7 projets ont été financés à destination des publics en situation de handicap, améliorant la qualité de l'apprentissage.

285,5 sessions financées au titre de la professionnalisation continue des opérateurs de l'orientation tout au long de la vie – SPRO.

11 176 personnes ont pu suivre des formations professionnelles.

FEDER

Le FEDER c'est 610 projets programmés mobilisant 143,1 M€, soit 79 % de la maquette financière

GRÂCE AU FEDER :

1 323 entreprises ont reçu un soutien pour déployer leurs efforts de recherche (Axe 1).

27 466 porteurs de projet de création-reprise d'entreprises ont été accompagnés et **4 788** entreprises ont bénéficié d'un soutien financier (Axe 2).

78 302 ménages, entreprises, établissements publics ont pu bénéficier d'un accès au très haut débit (Axe 3).

165 986 kWh ont été économisés au titre de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics et **3 083,53** Teq CO₂ de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Axe 4).

477 ménages ont vu leur logement amélioré en matière de classement de consommation énergétique (Axe 5).

IEJ

Le IEJ, c'est 689 projets programmés, mobilisant 19,22 M€, soit 100 % de l'enveloppe financière.

GRÂCE AU FSE-IEJ :

11 819 jeunes de moins de 26 ans ont pu suivre des formations professionnelles.

DES EXEMPLES DE PROJET QUI IMPACTENT LE QUOTIDIEN

AXE 1 UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE



WESER - R&D SUR LES BÉTONS INNOVANTS



- Porteur du projet : Weser
- Lieu du projet : 37 130 Mazières-de-Touraine
- Date de réalisation du projet : du 02/06/2016 au 31/12/2019
- Montant du projet : 1 154 827,55 €
- Montant du financement européen : 426 292,59 €

CONTEXTES ET OBJECTIFS

Le projet consistait à lancer un programme de Recherche et Développement autour des bétons innovants. Il s'agissait d'améliorer la légèreté, la luminescence, la résistance et la teinte dans la masse tout en préservant la qualité de parement des produits. La société Weser, spécialiste des produits manufacturés destinés aux décors de façades et à l'aménagement extérieur de la maison, a

ainsi souhaité innover. Via ce projet, elle peut commercialiser de nouveaux produits plus performants et esthétiques. Trois axes de développement ont été ciblés : l'allègement des produits, la coloration dans la masse et la protection des aspects de surface des produits, le développement de bétons luminescents. Ce projet de R&D s'est inscrit dans un programme plus large de modernisation de l'outil industriel, d'actualisation du process de gestion administrative et de refonte de la logistique d'approvisionnement et de distribution.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le résultat global attendu de l'opération était de développer de nouveaux produits, en proposant des formes inédites, des textures novatrices, des propriétés techniques remarquables ou encore des traitements de surface efficaces. Au niveau économique, le projet a permis une augmentation du chiffre d'affaires de 10 % en 2017 et 2018, ainsi qu'un accroissement des parts de marché et des marges générées. De plus, Weser a renforcé son positionnement à l'international avec une hausse de 3 à 5 % du chiffre d'affaires à l'export et s'illustre comme un leader industriel régional et national.

AXE 2 UNE SOCIÉTÉ PORTEUSE D'EMPLOIS



MOUTON ESNARD SAS - ACHAT D'UN FOUR POUR LE VERRE PLAT



- Porteur du projet : Mouton Esmard SAS
- Lieu du projet : 28350 Saint-Lubin-des-Joncherets
- Date de réalisation du projet : du 01/09/2019 au 30/04/2020
- Montant du projet : 374 000 €
- Montant du financement européen : 112 200 €

CONTEXTES ET OBJECTIFS

L'entreprise, spécialisée dans la transformation du verre et le domaine de la miroiterie, a acheté un four de trempe pour le

verre. L'objectif : internaliser la trempe de ses produits verriers dans l'entreprise en Centre-Val de Loire et ne plus sous-traiter cette étape en région parisienne. À la clé : un meilleur contrôle des coûts – notamment une diminution de frais logistiques – des délais et de la qualité de production. Une réactivité accrue pour ses clients et une attractivité dans sa gamme de prix, ainsi que davantage de compétitivité vis-à-vis de la concurrence.

RÉSULTATS ATTENDUS

Parmi les résultats escomptés figuraient notamment la création d'emplois, découlant d'un tel investissement, ainsi que l'augmentation du chiffre d'affaires lié au domaine du verre trempé. Étaient notamment visés 180 000 € de chiffre d'affaires 2018-2019, 240 000 € pour 2019-2020 et 350 000 € pour 2020-2021.

AXE 3 UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE : INFRASTRUCTURE, USAGES ET MUTUALISATION



SAS JANASENSE - COMPRENDRE SON SOMMEIL POUR LE BIEN VIEILLIR



- Porteur du projet : SAS Janasense
- Date du projet : du 01/01/2019 au 31/12/2020
- Lieu du projet : 45100 Orléans
- Montant du projet : 599 347,24 €
- Montant du financement européen : 297 081 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Chef de file du projet « Comprendre son sommeil pour le bien vieillir », SAS Janasense a développé un service connecté de capteurs environnementaux pour déterminer les habitudes comportementales des personnes à leur domicile. Le but : détecter tout changement ou anomalie permettant d'identifier

et d'anticiper les défaillances et risques de fragilité. Une fois les données analysées (température, qualité de l'air, niveau sonore, etc.), Janasense propose des préconisations. Le projet a pour but de modéliser le comportement des personnes et de répertorier les instants de vie rythmant la journée afin de définir un modèle chronologique type. Il a pour vocation de s'étendre aux phases de sommeil et de déployer cette solution au niveau de la chambre, s'inscrivant ainsi comme un service connecté de sérénité du couple aidant/aidé pour la prévention des risques de fragilité de la personne âgée. Cet objet connecté vise à protéger les seniors, sans les infantiliser, afin de rassurer leurs proches.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Après l'expérimentation et la validation du prototype testé, elle a mis ce nouveau service sur le marché. L'entreprise a l'ambition de déployer sa solution dans 60 logements du Centre-Val de Loire, auprès de personnes cibles qui interagissent avec des aidants professionnels, ainsi que vis-à-vis des aidants professionnels (médicaux et paramédicaux), pour l'expérimenter dans tous les départements de la région.

AXE 4 LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE TENEUR EN CARBONE



VILLE DE BEAUGENCY - RÉHABILITATION DU SITE AGORA AVEC GÉOTHERMIE



- Porteur du projet : Commune de Beaugency
- Date du projet : du 01/10/2014 au 31/08/2019
- Lieu du projet : 45190 Beaugency
- Montant du projet : 2 858 057,13 €
- Montant du financement européen : 372 600 €

CONTEXTES ET OBJECTIFS

Ce projet consistait à réhabiliter l'ancienne friche industrielle dite Agora afin d'y installer un pôle de services à vocation sociale au cœur de

la commune de Beaugency. Pour cette réalisation, un travail autour des économies d'énergies a été réalisé, notamment au travers de l'utilisation de la géothermie ou de matériaux biosourcés. Au sein de 2 484 m², des espaces ont été aménagés à destination des acteurs de l'action sociale (aide à la personne, planning familial, Greta, Secours Populaire, assistantes sociales, etc.), des entreprises, ainsi qu'un pôle jeunesse et des services départementaux.

RÉSULTATS ATTENDUS

Avec le développement de ce site de services publics et d'associations de proximité, c'était une occasion de coordonner et de mutualiser les actions de divers partenaires afin d'être plus efficace auprès des habitants du bassin de vie. Le partage des connaissances et des expériences entre les jeunes, les adultes et les retraités a eu de plus pour conséquence de développer le vivre ensemble.

AXE 5 DANS LES QUARTIERS URBAINS POLITIQUE DE LA VILLE



FRANCE LOIRE - RÉHABILITATION DE 72 LOGEMENTS À BOURGES-NORD



- Porteur du projet : France Loire
- Date du projet : du 20/05/2016 au 20/06/2019
- Lieu du projet : 18000 Bourges
- Montant du projet : 1 031 207,66 €
- Montant du financement européen : 108 000 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Avec son programme de rénovation énergétique, France Loire est intervenu sur 72 logements collectifs au sein du quartier prioritaire de Bourges-Nord dans deux bâtiments des résidences Les Chanterelles et Les Helvelles. Ce projet de rénovation énergétique, qui s'inscrit dans une opération plus large de 160 logements locatifs sociaux, visait à améliorer la performance thermique des bâtiments, notamment par la mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur. À la clé : des économies d'énergie concourant à la diminution de la quittance globale des locataires.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Pour les deux résidences, il était attendu un passage d'une étiquette énergétique D (CEP moyen avant travaux : 177-76-78 Kwh/m².an). Ce projet a aussi contribué pleinement à l'objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de réduction des consommations énergétiques des logements.

AXE 6 UNE SOCIÉTÉ APPRENANTE ET INCLUSIVE ET AXE 7 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI



GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE - MISSION ORIENTATION



- Porteur du projet : GIP ALFA Centre-Val de Loire
- Date du projet : du 01/01/2017 au 31/12/2018
- Lieu du projet : 45000 Orléans
- Montant du projet : 1 668 438 €
- Montant du financement européen : 700 000 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Avec cette opération, le GIP Alfa Centre-Val de Loire s'inscrit dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation

auprès des acteurs du secteur. Il s'agissait tout d'abord de mettre en place une mission information et les outils associés à destination des professionnels de l'orientation tout au long de leur parcours. De plus, une mission animation avait pour but de participer à la professionnalisation des acteurs du domaine. Enfin, une mission d'observation a permis de fournir des données socio-économiques pour faciliter les missions des professionnels de l'orientation.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Pour chacune des trois missions développées, les résultats escomptés avaient pour but d'appuyer une orientation tout au long de la vie, d'agir pour l'égalité homme-femme et de favoriser les parcours, les formations et l'insertion.

AUX DIFFICULTÉS DES SOLUTIONS : L'AUTORITÉ DE GESTION RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE S'ADAPTE



1. REACT-EU pour faire face à la crise sanitaire

La crise sanitaire mondiale de la COVID-19 a produit des impacts considérables, en termes de recul sans précédent du PIB et de l'activité industrielle et des services, sur l'ensemble de la France ainsi qu'en région Centre-Val de Loire.

Mesures prises :

Cette situation, malgré les mesures de préservation prises, a fragilisé ainsi fortement les États et Régions d'Europe en raison de son impact sur la croissance et l'activité économique. Dans le cadre de son intervention en faveur de la relance, l'Union européenne a déployé une feuille de route pour la relance dotée de ressources nouvelles au titre des fonds structurels (FEDER, FSE) pour faire face aux répercussions de la crise dans le cadre du dispositif de REACT-EU.

En 2021, l'autorité de gestion propose de mobiliser prioritairement le FEDER au titre de REACT-EU autour des thématiques visant à soutenir le secteur de l'économie dont l'appui au secteur de la culture, les investissements dans les domaines contribuant à la transition écologique, à l'accélération de la transition numérique et dans le secteur de la santé.



2. Consolidation de la revue de projets : afin de repérer les crédits encore mobilisables

Afin d'optimiser la gestion des crédits européens et d'alléger la charge administrative qui pèse sur les bénéficiaires, l'Autorité de gestion s'est donné comme priorité de mieux accompagner les porteurs de projets, de traiter plus en amont leurs demandes d'aides et de paiements ainsi que de simplifier et sécuriser les procédures de gestion et de contrôle des fonds européens.



Mesures prises : la Région porte donc une démarche globale et transversale qui s'articule autour des mesures suivantes :

- **Améliorer la capacité de traitement des dossiers de demande de paiements présentés par les bénéficiaires**

Suite à un retour d'expérience, il a été établi l'externalisation de CSF par un nouveau prestataire sélectionné en septembre 2019. Celui-ci verra sa mission s'élargir afin d'accompagner les porteurs de projets sur la sensibilisation et la sécurisation des dossiers transmis pour le contrôle de service fait.

- **Utiliser toutes mesures de simplification offertes par le corpus réglementaire**

La forfaitisation des dépenses indirectes (dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel a été généralisée à l'ensemble des programmes). L'Autorité de gestion a également souhaité expérimenter la forfaitisation des dépenses directes et indirectes dans la limite de 40 % des dépenses directes de personnels au Programme Opérationnel Régional.

- **Mettre en place un régime d'avance pour les porteurs de projets les plus fragiles, en difficulté**

L'Autorité de gestion a mis en place un dispositif d'avance à hauteur maximum de 30 % du montant global total de la subvention européenne.

SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Évaluations d'impacts recherche & développement, innovation et développement économique du Programme Opérationnel FEDER/FSE Centre-Val de Loire (PO)

L'évaluation réalisée entre juillet 2020 et janvier 2021 doit permettre de comprendre si les interventions ont effectivement contribué à l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes, et plus globalement à répondre aux enjeux régionaux et objectifs de la stratégie Europe 2020, en particulier ceux liés à l'emploi et à la R&D&I. Cette étude souligne la complémentarité de la stratégie d'intervention avec d'autres dispositifs régionaux/nationaux qui contribuent à l'amélioration des capacités d'innovation régionale. Le PO a permis d'accroître la mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux publics et nationaux. Ces effets sur la progression des moyens sont reconnus par les bénéficiaires et visibles au niveau régional. Pour autant, l'impact reste peu perceptible au-delà des publications scientifiques. Les difficultés du système de valorisation et transfert de technologies régionales peuvent en partie expliquer ces résultats. Les projets d'accompagnement à la création d'entreprises ont, par leur volumétrie significative et

taux de survie observé, contribué à l'augmentation du taux de création et la pérennité des nouvelles entreprises au niveau régional sur la période. Les actions de soutien à l'investissement matériel, sous forme de subvention, ont de leur côté surtout permis la modernisation et l'adaptation des TPE/PME artisanales et industrielles ; ce en vue de renforcer leur position sur leur marché historique. À cela s'ajoute les actions de type Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à destination de ces mêmes TPE/PME ayant contribué à maintenir les emplois régionaux dans les secteurs industriel et artisanal.

À titre d'exemple, en Indre-et-Loire : 150 projets de recrutement (sur 250 entreprises concernées) ont été soutenus permettant a minima un maintien de l'emploi.

Pour aller plus loin, le rapport complet est à retrouver sur le site : <http://www.europecentre-valdeloire.eu/>



ENQUÊTE : SITUATION DES STAGIAIRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES COFINANÇÉES PAR LE FSE ET L'IEJ 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEUR FORMATION

Cette étude a été menée par téléphone auprès de 4 350 répondants pour un taux de réponses global de 49 %. On y distingue deux catégories de participants : les jeunes de moins de 26 ans (volet 1) et ceux de tout âge (volet 2).

Échantillon d'indicateurs que l'enquête a permis de recueillir :

Évaluation de la qualité de l'offre d'emploi reçue après la fin de leur formation (volet 2)

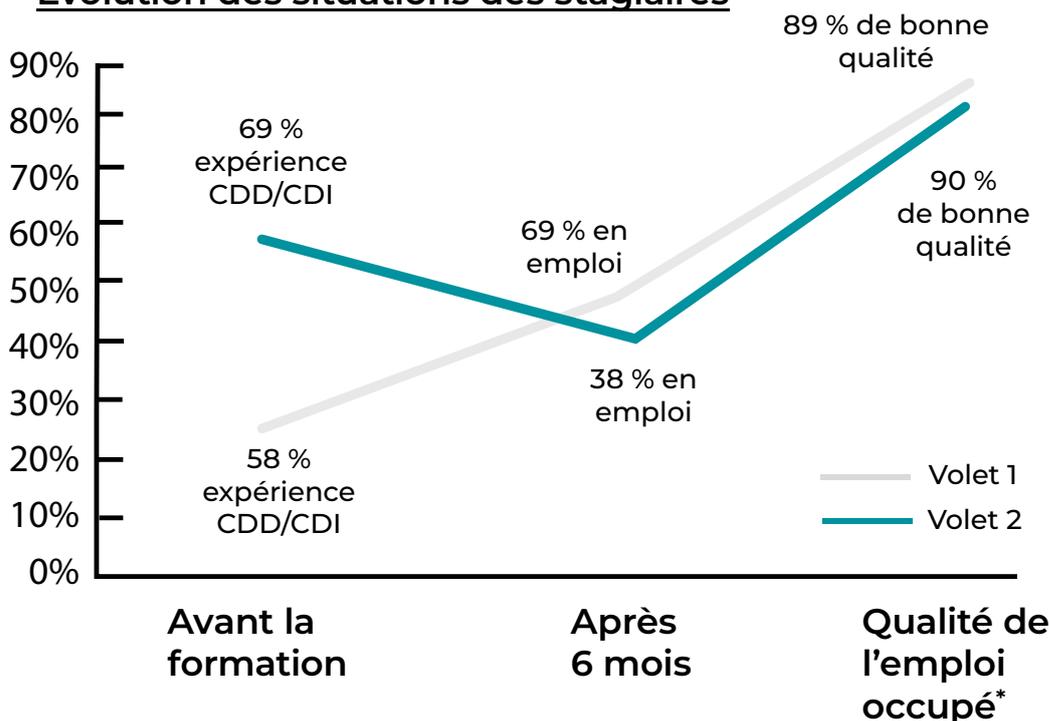
82 % Temps complet (participants ayant reçu une offre d'emploi à la sortie de la formation) ;

82 % Correspondant ou supérieur au niveau de qualification du participant.

Les participants exerçant en emploi 6 mois après la fin de leur participation (volet 1)

69 % des participants exercent un emploi, y compris à titre indépendant, 6 mois après la fin de leur participation.

Évolution des situations des stagiaires



Temps de travail à 6 mois

Temps partiel

Pour 22 % des stagiaires issus de formation d'insertion

Temps complet

Pour 78 % des stagiaires issus de formation qualifiante

* Sont considérées comme étant de « bonne qualité » les offres d'emploi qui répondent au moins à deux des trois critères suivants : en CDI, à temps complet et avec un salaire supérieur au SMIC, et qui correspondaient aux attentes des participants.